

Bibliothèques et discothèques de comités d'entreprises

Résultats d'une enquête menée en 1985 et portant sur les statistiques
des années 1983 et 1984.

Regroupés au sein de la structure des Bibliothèques publiques, dans un groupe de travail spécifique, les bibliothécaires d'entreprise publient ici les résultats de l'enquête qu'ils ont menée sur la Bibliothèque d'entreprise en 1985.

Ces résultats témoignent de l'activité et de la vitalité d'un secteur pourtant touché par la crise économique.

Les résultats de l'enquête 1985 ne restituent pas l'important travail effectué, les réticences vaincues. Mais ils montrent que ce secteur a tout intérêt à se faire connaître.

Plus de 20 % des lecteurs inscrits, un nombre de prêts par lecteur égal à celui des BM, etc.

La lecture dans l'entreprise est une réalité.

Etendue de l'enquête:

Sur 736 entreprises pourvues d'une bibliothèque de comité d'entreprise, 240 (soit 32,6 %) ont répondu à l'enquête. Le taux de réponses a été plus important pour l'Ile-de-France (40,9 %) que pour la province (24,5 %).

Seuls les comités d'entreprises pourvus d'une bibliothèque ont été contactés, et il faut considérer que parmi eux ce sont les plus dynamiques qui ont répondu. On ne saurait donc à partir des résultats obtenus procéder à une généralisation sur l'ensemble des entreprises françaises.

L'INSEE a recensé en 1985, 6017 entreprises de plus de 200 salariés: on voit que notre enquête a touché 3,9 % de l'ensemble concerné.

Taux de réponse obtenue en fonction de la taille des entreprises:

Nombre de salariés	Nbre de réponses	Taux relatif
- de 500	45	20,1 %
500 à 1000	53	23,7 %
1000 à 2500	81	50 %
2500 à 5000	31	
+ de 5000	14	6,2 %
TOTAL	224	100 %

D'après l'INSEE, 63,6 % des entreprises ont entre 200 et 500 salariés: c'est dans cette direction que les études ultérieures devront être orientées pour arriver à une meilleure connaissance des réalités.

Catégories socio-professionnelles:

Etudes sur 142 entreprises avec C.S.P. (59,1 %).

C.S.P. (%)	ILE-DE-FRANCE	PROVINCE	NATIONAL
OUVRIERS	31,1	54,8	43,8
EMPLOYES	29,5	23,0	26,0
MAITRISE	19,0	15,2	17,0
I.T.C.	20,2	6,8	13,0
TOTAL SALARIES	138.084	158.382	296.466

Un peu plus de la moitié des bibliothèques de C.E. ont su répondre à cette question ce qui est certainement dommageable pour une bonne maîtrise de la politique d'acquisition. Cependant, il est intéressant de noter que les ouvriers traditionnellement absents des structures culturelles institutionnelles représentent 43,8 % de la population ayant la possibilité de fréquenter une bibliothèque de C.E.

Avoir une bibliothèque à proximité ne signifie pas obligatoirement la fréquenter, il reste des freins, des butoirs (ex: une entreprise de la Seine St Denis a 66,5 % d'ouvriers parmi les salariés; la bibliothèque a 29,5 % de lecteurs dont 22,6 % d'ouvriers lecteurs).

LES BIBLIOTHEQUES

L'effort financier:

124 Bibliothèques avec le nombre de salariés indiqué ont donné le montant de leurs achats livres et le budget de leur C.E. sans les restaurants (51,6 %).

% Budget Bib. par rapport au Budget C.E.	% Bibliothèque					
	- 1 %	1%-2%	2%-3%	3%-4%	+ 4 %	moyenne
Ile-de-France	40,2	27,2	15,5	7,7	9,0	1,2 %
Province	55,3	25,5	14,8	2,1	2,1	0,8 %
National	45,9	26,6	15,3	5,6	7,9	0,9 %

Effort financier du C.E. par salarié et par lecteur:

Etude sur 211 entreprises avec le nombre de salariés et le montant des achats livres indiqué (87,9 %).
(Total global des achats livres: 6950920 - total global des salariés: 462082).

Effort financier par salarié (F.)	% Entreprise				
	- 5	5 - 20	20 - 50	+ 50	moyenne
Ile-de-France	3,7	44,0	41,7	10,4	19,7 F/S
Province	20,7	48,0	25,9	5,1	11,6 F/S
National	9,9	45,4	36,0	8,5	14,9 F/S

En Ile-de-France: Etude sur 134 entreprises (90 %) (23,8 % de - 500 salariés).

96,0 % des entreprises ont plus de 5 F/S,
52,2 % des entreprises ont plus de 20 F/S,
10,4 % des entreprises ont plus de 50 F/S.

En Province: Etude sur 77 entreprises (84,6 %) (9 % de - 500 salariés).

79,2 % des entreprises ont plus de 5 F/S,
31,1 % des entreprises ont plus de 20 F/S,
5,1 % des entreprises ont plus de 50 F/S.

National: Etude sur 211 entreprises (88 %) (18,5 % de - 500 salariés).

90,0 % des entreprises ont plus de 5 F/S,
44,5 % des entreprises ont plus de 20 F/S,
8,5 % des entreprises ont plus de 50 F/S.

Le budget bibliothèque varie de 500 F (entreprise de 260 salariés) à 180000 F (entreprise de 8000 salariés).

Etude sur 213 bibliothèques avec le nombre de lecteurs et le budget achats livres indiqué (88,7 %) (Total lecteurs: 103869 - total achats: 6808420)

de l'effort financier par lecteur:

76 F/L en Ile-de-France,

53 F/L en Province.

La moyenne nationale est de 65, 5 F/L.

La bonne moitié des C.E. de l'Ile-de-France consacre + 20 F/Salarié pour l'achat des livres et en province à peine 1/3: cela s'explique du fait qu'en Ile-de-France, nous avons pu toucher beaucoup plus de petites et moyennes entreprises qu'en province et que le rapport F/Salarié n'est évidemment pas le même selon la taille des entreprises.

Les lecteurs:

Etude sur 211 bibliothèques. Répartition des bibliothèques par tranches de pourcentages de lecteurs par rapport aux salariés.

LECTEURS	- 20 %	20%-30%	30%-40%	+ 40 %	Moyenne
Ile-de-France	34,0 %	25,8 %	18,7 %	20,1 %	25,6 %
Province	43,0 %	22,2 %	13,8 %	20,8 %	20,0 %
National	37,4 %	24,6 %	17,5 %	20,3 %	22,9 %

A titre de comparaison: les lecteurs des bibliothèques municipales en 1980 représentaient 10 % de la population concernées.

En Ile-de-France: sur 139 bibliothèques (93,2 %) avec le nombre de salariés et de lecteurs indiqué (Total global des salariés: 233494 - total global des lecteurs: 61158 - 26 % d'entreprises de moins de 500 salariés).

65,0 % des bibliothèques touchent plus de 20 % de salariés,
39,5 % des bibliothèques touchent plus de 30 % de salariés.

En Province: sur 72 bibliothèques (79,1 %) avec le nombre de salariés et lecteurs indiqué (Total global des salariés: 228588 - total global des lecteurs: 49385 - 12,5 % d'entreprises de moins de 500 salariés).

56,9 % des bibliothèques touchent plus de 20 % de salariés,
34,7 % des bibliothèques touchent plus de 30 % de salariés.

Sur 211 Bibliothèques: (87,9 %) (Total global des salariés: 462082 - total global des lecteurs: 110993 - 21,3 % d'entreprises de moins de 500 salariés).

62,5 % des bibliothèques touchent plus de 20 % de salariés,
38,2 % des bibliothèques touchent plus de 30 % de salariés.

Une bonne majorité des bibliothèques touche plus de 20 % de salariés et plus d'un tiers plus de 30 %. C'est un excellent résultat quand on sait que d'après les travaux de Foucambert, seulement 30 % des Français sont lecteurs. Il semble qu'en Ile-de-France, les résultats soient meilleurs qu'en province, là aussi la taille des entreprises peut expliquer la différence dans le pourcentage ce qui pourrait démontrer que, dans une entreprise de taille "humaine", non dispersée, si des moyens conséquents sont donnés, il est facile de toucher très vite plus de 20 % de la population.

Les fonds:

Etude du nombre de livres par salarié et par lecteur effectuée:
 Sur 214 Bibliothèques avec le total des fonds, le nombre de salariés et de lecteurs indiqués (89 %) (Total global des fonds: 1761542 - total global des salariés: 449979 - total global des lecteurs: 108528 - 19,2 % d'entreprises de moins de 500 salariés).

Les fonds varient de 200 livres (entreprise de 307 salariés) à 65000 livres (entreprises de 18686 salariés).

En Ile-de-France: Etude sur 136 bibliothèques (91,2 %) (25 % d'entreprises de moins de 500 salariés).

En Province: Etude sur 78 bibliothèques (85,7 %).

Pourcentage des bibliothèques selon l'importance de leurs fonds:

Ouvrages	- 3000	+ 3000	+ 10000	Moyenne
Ile-de-France	29,4 %	70,5 %	19,1 %	4,1 L/Sal. 17,0 L/Lect.
Province	17,9 %	82,0 %	20,5 %	3,0 L/Sal. 14,0 L/Lect.
National	25,2 %	74,7 %	19,6 %	3,6 L/Sal. 15,4 L/Lect.

A titre de comparaison, on peut rappeler qu'en 1980 les fonds des bibliothèques municipales étaient de 1,7 livre par habitant.

D'après le rapport de Pingaud-Barrault, la bibliothèque de base est de 3000 livres régulièrement renouvelés: 74,7 % des B.C.E. répondent à ce critère.

Composition du Fonds:

146 bibliothèques ont donné la composition de leurs fonds (60,8 %) (Total fonds concernés: 947075 volumes).

Pourcentage moyen des fonds par catégories:

	Ile-de-Fr.	Province	National
Littérature	57,4 %	54,3 %	56,2 %
Documentaires	32,3 %	17,0 %	26,0 %
Bandes dessinées adultes	4,4 %	13,4 %	8,1 %
Littérature pour enfants	5,6 %	15,2 %	9,5 %

3/5 des bibliothèques ne connaissent pas la composition de leur fonds ce qui semble un handicap pour une bonne politique d'acquisition. La littérature est encore surreprésentée dans près de 1/3 des bibliothèques malgré l'évolution constatée dans la pratique des demandes du public vers le documentaire. Il semble que l'Ile-de-France suive mieux cette évolution en offrant près d'1/3 de son fonds en documentaires. La bande dessinée a désormais droit de cité dans les C.E. et si, en Ile-de-France près de 6 % des bibliothèques n'ont pas de fonds B.D., cela peut s'expliquer par le plus grand nombre de petites bibliothèques représentées dans cette région.

Par contre, le livre de jeunesse a plus de mal à trouver sa place en Ile-de-France qu'en province où la moyenne est nettement supérieure grâce au mode d'adhésion qui se fait par famille et qui, par conséquent, ouvre la bibliothèque à un plus large public (lieu de travail/lieu du domicile moins éloignés qu'en Ile-de-France).

Les prêts:**Nombre:**

Etude sur 197 bibliothèques avec le nombre de lecteurs et le total des prêts indiqués (82 %) (Total global des prêts: 1937277).

En Ile-de-France: Etude sur 120 bibliothèques (80,5 %).

En province: Etude sur 77 bibliothèques (84,6 %).

Prêts/Lect. et/an	- 10	10 - 20	+ 20	Moyenne
Ile-de-France	35,8 %	39,1 %	25,0 %	14,9 L/Lect.
Province	12,9 %	35,0 %	51,9 %	22,9 L/Lect.
National	26,9 %	37,5 %	35,5 %	18,8 L/Lect.

Nature des prêts:

Sur 127 bibliothèques (52,9 %).

En Ile-de-France: 72 bibliothèques (48,3 %).

En province: 55 bibliothèques (60,4 %).

Pourcentage moyen des prêts par catégories d'ouvrages:

	Ile-de-Fr.	Province	National
Littérature	48,4 %	39,0 %	43,4 %
Documentaires	25,3 %	19,1 %	24,3 %
Bandes dessinées adultes	20,5 %	20,4 %	20,2 %
Jeunesse	5,6 %	21,5 %	11,9 %

Si la majorité des bibliothèques connaît le volume des prêts, seulement la moitié d'entre elles font des statistiques détaillées, avec un meilleur pourcentage en province où les entreprises touchées étant plus grandes, les bibliothèques sont, donc, plus souvent gérées par des professionnels.

La nature des prêts montre la baisse d'intérêt pour la littérature:

Ile-de-France: Prêts littérature 48,4 % - Fonds 57,4 %,

Province: Prêts littérature 39,0 % - Fonds 54,3 %,

National: Prêts littérature 43,4 % - Fonds 56,2 %.

Pour les documentaires, la moyenne est moins significative mais il est vrai que les sorties dépendent de l'offre qui est faite, et là, il y a un effort certain à faire dans les bibliothèques de C.E.

La demande en bandes dessinées est très importante par rapport à ce qu'offrent les fonds:

Ile-de-France: Prêts 20,5 % - Fonds 4,4 %,

Province: Prêts 20,4 % - Fonds 13,4 %,

National: Prêts 20,2 % - Fonds 8,1 %.

Il est vrai que la rapidité de lecture peut expliquer cet écart dans les pourcentages.

La province qui a en moyenne une bonne offre en livres jeunesse voit le succès des sorties: Prêts 21,5 % - Fonds 15,2 %.

LES DISCOTHEQUES

141 entreprises (58,7 %) ont une discothèque (Total des salariés: 931885 - total des auditeurs: 46617).

En Ile-de-France: 95 entreprises (63,7 %),

En province: 46 entreprises (50,5 %).

D'après les études effectuées en 1980 sur les bibliothèques municipales, 26 % d'entre elles ont une discothèque.

Près de 60 % des bibliothèques de C.E. ont une discothèque. C'est une constante des C.E. qui, très souvent, ouvrent une bibliothèque-discothèque dès l'origine même dans les petites entreprises (- 500 salariés).

L'effort financier:

73 discothèques avec le nombre de salariés indiqué ont donné le montant de leurs achats disques et le budget de leurs C.E. sans les restaurants (51,7 %).

% Budg. Disco. par rapport au Budg. CE	- 1 %	1%-2%	2%-3%	+ 3 %	Moyenne
Ile-de-France	55,3 %	21,2 %	12,7 %	10,6 %	0,9 %
Province	61,5 %	34,6 %	7,6 %	-	0,6 %
National	57,4 %	26,0 %	10,9 %	6,8 %	0,7 %

Effort financier du C.E. par salarié et par auditeur:

Etude sur 122 entreprises avec le nombre de salariés et le montant des achats disques indiqués (58,7 %) (Total global des achats: 3781145 F - total global des salariés: 331885).

Pourcentage des entreprises selon le niveau de l'effort financier:

Effort financier par salarié	- 5 F	5F-20F	20F-50F	+ 50 F	Moyenne
Ile-de-France	7,4 %	54,3 %	29,6 %	8,6 %	15,6F/S
Province	24,3 %	48,7 %	26,8 %	-	8,4F/S
National	13,1 %	52,4 %	28,6 %	5,7 %	12,0F/S

En Ile-de-France: étude sur 81 entreprises (85,2 %) (11,1 % de moins de 500 salariés).

92,5 % des entreprises ont plus de 5 F/S,
38,2 % des entreprises ont plus de 20 F/S,
8,6 % des entreprises ont plus de 50 F/S.

En province: étude sur 41 entreprises (89,1 %) (4,8 % de moins de 500 salariés).

75,6 % des entreprises ont plus de 5F/S,
26,8 % des entreprises ont plus de 20 F/S.

National: étude sur 122 entreprises (86,5 %) (9 % de moins de 500 salariés).

86,8 % des entreprises ont plus de 5 F/S,
34,4 % des entreprises ont plus de 20 F/S,
5,7 % des entreprises ont plus de 50 F/S.

Le budget discothèque varie de 500 F (entreprise de 500 salariés) à 160000 F (entreprise de 7926 salariés).

Etude sur 127 discothèques avec le nombre d'auditeurs et le budget achats indiqués (90 %) (Total auditeurs: 46888 - total achats: 3632785), de l'effort financier par auditeur:

86,1 F/Auditeur en Ile-de-France,
63,0 F/Auditeur en province.

La moyenne nationale est de 77,4 F/Auditeur.

L'effort financier consacré aux disques est légèrement inférieur à celui consacré aux livres.

Les auditeurs:

Etude sur 121 discothèques avec le nombre de salariés et d'auditeurs indiqué (86,6 %).

Pourcentage des auditeurs par rapport au total des salariés:

Auditeurs	- 20 %	20%-30%	30%-40%	+ 40 %	Moyenne
Ile-de-France	61,1 %	18,8 %	8,2 %	11,7 %	17,4 %
Province	66,6 %	8,3 %	2,7 %	22,2 %	13,0 %
National	62,8 %	15,7 %	6,6 %	14,8 %	15,4 %

En Ile-de-France: sur 85 discothèques (89,4 %) avec le nombre d'auditeurs et de salariés indiqués (Total global des salariés: 180050 - total global des auditeurs: 29458 - 18,8 % d'entreprises de moins de 500 salariés).

38,8 % des discothèques touchent plus de 20 % des salariés,
20,0 % des discothèques touchent plus de 30 % des salariés.

En province: sur 36 discothèques (78,2 %) avec le nombre d'auditeurs et de salariés indiqués (Total global des salariés: 151835 - total global des auditeurs: 18009 - 8,3 % d'entreprises de moins de 500 salariés).

30,5 % des discothèques touchent plus de 20 % des salariés,
22,2 % des discothèques touchent plus de 30 % des salariés.

Sur 121 discothèques: (86,6 %) avec le nombre d'auditeurs et de salariés indiqué (Total global des salariés: 331885 - total

global des auditeurs: 47467 - 15,7 % d'entreprises de moins de 500 salariés).

36,3 % des discothèques touchent plus de 20 % des salariés,
20,6 % des discothèques touchent plus de 30 % des salariés.

Les fonds:

Etude du nombre de disques et cassettes par salariés et par auditeur effectuée:

Sur 124 discothèques : avec un total des fonds, le nombre de salariés et d'auditeurs indiqués (90,7 %) (Total global des Fonds: 538945 - total global des salariés: 313341 - total global des auditeurs: 46931 - 12,9 % d'entreprises de moins de 500 salariés).

Les fonds varient de 130 disques ou cassettes (entreprise de 300 salariés) à 40000 disques ou cassettes (entreprise de 18686 salariés).

En Ile-de-France: étude sur 82 discothèques (86,3 %) (17 % d'entreprises de moins de 500 salariés).

En province: étude sur 42 discothèques (91,3 %) (4,7 % d'entreprises de moins de 500 salariés).

Répartition des discothèques d'après l'importance des fonds:

Disques et Cassettes	- 3000	+ 3000	+ 10000	Moyenne
Ile-de-France	46,3 %	53,6 %	9,7 %	2 D/Salarié 13 D/Auditeur
Province	52,3 %	47,6 %	7,1 %	1 D/Salarié 7 D/Auditeur
National	48,3 %	51,6 %	8,8 %	1.6 D/Salarié 11 D/Auditeur

On rappellera à titre de comparaison qu'en 1980, les bibliothèques municipales offraient 0,03 enregistrement par habitant.

Nous avons renoncé à demander la composition du fonds, car au cours des enquêtes précédentes, nous avons constaté qu'une infime minorité de discothèques répondait à cette question.

Les prêts:

Etude sur 106 discothèques: (75,1 %) avec le nombre d'auditeurs et le total des prêts indiqués (Total global des prêts: 772562).

En Ile-de-France: étude sur 73 discothèques (76,8 %).

En province: Etude sur 33 discothèques (71,7 %).

Répartition des discothèques d'après le nombre de prêts:

Prêts/Audit. et/an	- 10	10-20	20-40	+ 40	Moyenne
Ile-de-France	27,3 %	42,4 %	20,5 %	9,5 %	17 D/A
Province	18,1 %	36,3 %	27,2 %	18,1 %	20 D/A
National	24,5 %	40,5 %	22,6 %	12,2 %	18 D/A

L'animation:

105 bibliothèques-discothèques déclarent faire des animations avec ou sans budget spécifique (43,7 %).

- 60 d'entre elles ont un budget-animation (25 %).

Budget/Animaton	- 10000 F	+ 10000 F	+ 20000 F
Ile-de-France	37,9 %	62,0 %	44,8 %
Province	61,2 %	38,7 %	25,8 %
National	50,0 %	50,0 %	35,0 %

En Ile-de-France: étude sur 29 bibliothèques-discothèques (19,4 %)

- 5 bibliothèques-discothèques avec un animateur,
- le budget varie de 1000 F (1400 salariés) à 110000 F (7826 salariés).

En province: étude sur 31 bibliothèques-discothèques (34 %)

- 1 bibliothèque-discothèque avec un animateur,
- le budget varie de 750 F (2531 salariés) à 132000 F (salariés non-indiqués).

A peine la moitié des bibliothèques de C.E. font de l'animation, mais, quand on sait qu'1/4 d'entr'elles ont un budget d'animation spécifique, que la plupart des bibliothèques sont gérées par des bénévoles, et que, souvent, quand il existe un professionnel, il est seul à assurer la gestion et l'animation de la bibliothèque-discothèque, cela reste un bon résultat.

Il faut souligner que des animateurs sont parfois embauchés dans de gros C.E. pour coordonner cette animation qui n'est plus limitée, par conséquent, essentiellement au littéraire: cinéma, court-métrage, expositions arts plastiques, concerts, etc.

Le personnel:

108 bibliothèques-discothèques ont un personnel à temps plein ou à mi-temps (45 %).

- 80 % d'entre elles ont un personnel formé,
- 19,4 % d'entre elles ont un personnel non-formé.

Le reste des bibliothèques-discothèques (55 %) fonctionnent grâce aux bénévoles ou aux élus des C.E. qui n'ont pu à 90 % bénéficier d'une formation.

Là est la grande originalité des bibliothèques de C.E.: la majorité (55 %) sont gérées par des "bénévoles", élus de C.E., militants syndicaux, membres de la commission culturelle ou salariés sur un crédit d'heures ou même sur leur temps de loisirs.

Seulement 45 % des C.E. embauchent du personnel et près de 20 % de ce personnel n'a reçu aucune formation si ce n'est une formation sur le tas. Parmi le personnel formé, seulement la moitié a le C.A.F.B. ou un équivalent, l'autre moitié n'a suivi que des stages courts (1 semaine: T.E.C., Peuple et Culture, IFOREP... ou 5 semaines: 3CF).

L'embauche de professionnels diplômés a été généralisée dans les années 70 avec, également, la prise de conscience d'une nécessaire formation pour le personnel gérant et animant une bibliothèque. Il reste beaucoup à faire pour la formation des bénévoles et, à l'heure actuelle, il n'existe qu'une formation en cinq modules d'une semaine celle des 3CF (formation reprise par EMERGENCE en 1986) réalisée spécialement pour les animateurs des bibliothèques-discothèques de C.E., professionnels ou bénévoles.

Les locaux - les horaires:

Les locaux:

Répartition des bibliothèques-discothèques d'après la superficie de leurs locaux:

Surface	- 40 m ²	40m ² -60m ²	60m ² -150m ²	+ 150 m ²
Ile-de-France	40,5 %	19,5 %	32,1 %	7,6 %
Province	29,1 %	24,0 %	36,7 %	10,1 %
National	36,4 %	21,1 %	33,7 %	8,5 %

Etude sur 222 locaux de bibliothèques-discothèques.

En Ile-de-France: 143 locaux,

En province: 79 locaux,

Bibliobus:

En Ile-de-France: 1 C.E. a 2 bibliobus, 8 C.E. ont un bibliobus,

En province: 7 C.E. ont un bibliobus (dont 1 Inter-entreprises) - 1 C.E. a 2 bibliobus.

Une autre caractéristique des bibliothèques de C.E.: l'exiguïté des locaux. La majorité ont moins de 60 m². En effet, si la direction de l'entreprise doit fournir au C.E. les moyens de fonctionner, elle n'est pas obligée de lui donner des locaux culturels et c'est, souvent, le rapport de force qui permettra d'obtenir un local plus ou moins grand pour la bibliothèque-discothèque.

Les horaires:

Etude sur 239 réponses données sur les horaires d'ouvertures des bibliothèques-discothèques:

- 145 en Ile-de-France,
- 94 en Province.

Horaires (H)	1 à 3 h	1 à 3 h	3 à 5 h	3 à 5 h	+ 5 h	+ 5 h
/Semaine	1 à 3 fois	3 à 5 fois	1 à 3 fois	3 à 5 fois	1 à 3 fois	3 à 5 fois
Ile-de-France	31,7 %	29,6 %	14,4 %	11,0 %	6,8 %	6,2 %
Province	24,4 %	10,6 %	21,2 %	10,6 %	13,8 %	19,1 %
National	28,8 %	22,1 %	17,1 %	10,8 %	9,6 %	11,2 %

Nous avons tenu compte de tous les horaires même s'ils étaient donnés par plusieurs bibliothèques-discothèques du même C.E.

C'est parce que la meilleure fréquentation se fait pendant les heures de repas que, dans la plupart des cas, la bibliothèque n'est ouverte au public que 2 h/jour.

Ces statistiques nous montrent, une fois de plus, la volonté politique des C.E. d'assurer la présence du livre et du disque dans l'entreprise au plus près des salariés.

Elles nous montrent le rôle irremplaçable joué par les bibliothèques de C.E. pour la sensibilisation des salariés au livre et au disque. Ces bibliothèques doivent continuer de jouer ce rôle au sein des entreprises, car leurs bons résultats malgré les conditions pas toujours adéquates: bénévoles, horaires minima, mauvaise connaissance des fonds..., sont dus à leur implantation et à leur spécificité.

- *spécificité de lieu:* la bibliothèque fait partie intégrante de la vie des salariés. Les obstacles géographiques sont réduits au minimum. C'est un lieu de rencontre en dehors du temps contraint et hiérarchisé de l'entreprise, aussi bien qu'un lieu de lecture. Tout ceci contribue à désacraliser le livre.

- *spécificité des pouvoirs:* ce sont des militants syndicaux élus tous les deux ans qui gèrent les activités socio-culturelles du C.E. C'est une gestion démocratique et on est en présence d'une collectivité de droit privé mais d'intérêt public.

- *spécificité des publics:* les salariés de l'entreprise et leur famille. Le public potentiel est ciblé. Du caractère de l'entreprise découlera la spécificité du public.

- *spécificité des pratiques de lecture:* une certaine convivialité, la familiarité des lieux font que les rapports entre lecteurs et non-lecteurs, les rapports bibliothécaires/lecteurs sont d'une autre nature que ceux existant dans des lieux plus institutionnalisés.

Au seuil du XXI^e siècle, où l'on assiste à un retour inquiétant de l'analphabétisme, les bibliothèques de C.E. ont un rôle important à jouer, à leur place, en complémentarité des autres bibliothèques dans les villes, les quartiers, dans les prisons, dans les hôpitaux.

Mais la crise économique frappe: quand une entreprise ferme, c'est une bibliothèque qui ferme; quand une entreprise licencie, c'est une bibliothèque qui sommeille faute de moyens. Il nous semble important de trouver des aides pour permettre à ces bibliothèques de traverser la mauvaise passe, de se transformer, de continuer leur action.